

L'Association des Sinistrés des Marchés du Togo (ASSIMAT) en collaboration avec l'Association des Commerçants du Togo ont exprimé ce jeudi à Lomé leur insatisfaction face au traitement qu'a réservé le gouvernement aux sinistrés des « incendies des marchés ».

Selon la présidente de l'association, Mme Sénaya afi vignon, le gouvernement devait les aider à se relever de leurs activités car les commerçants sont la fierté du Togo puisque les sommes qui ont été distribuées aux sinistrés dont le montant en espèces n'a rien à avoir avec les pertes évaluées.

« La survenance de ces sinistrés nous a plongé dans un état émotionnel de tristesse et de désarroi total, puisque nos activités qui jusque-là nous permettaient d'assurer nos subsistances ont été emportées par les femmes » a-t-elle ajouté.

Pour les organisateurs il faut que le gouvernement fasse tout pour qu'en « définitive les sinistrés reçoivent dans les meilleurs délais une indemnisation adéquate de nature à réparer les préjudices subits ».

« Le commerce togolais est en phase de disparition totale et le Togo est boycotté sur le plan international. Il y a une mévente accrue à Lomé du fait que le gens disent que le marché a brûlé et il faut que le gouvernement vienne au secours de ces femmes pour que le commerce puisse

reprendre valablement comme auparavant » a déclaré Sodja, secrétaire d'ASSIMAT.

C'est dans la nuit du 09 au 10 janvier 2013 et du 11 au 12 janvier 2013 que les incendies criminels ont ravagé successivement le grand marché de Kara et celui de Lomé.

Cette rencontre permet de porter à la connaissance de la population togolaise le drame que vivent les sinistrés après les incendies des grands marchés, bilan, « 5 morts » et d'importants dégâts matériels et moraux.

Source : [La Voix de la Nation](#)